

# 12e Colloque Bio pour tous !

*Plan de développement du secteur biologique  
québécois 2026-2030*

18 février 2026



# Mandat de l'organisation

## Volets d'activités de la Filière

C : concertation et développement

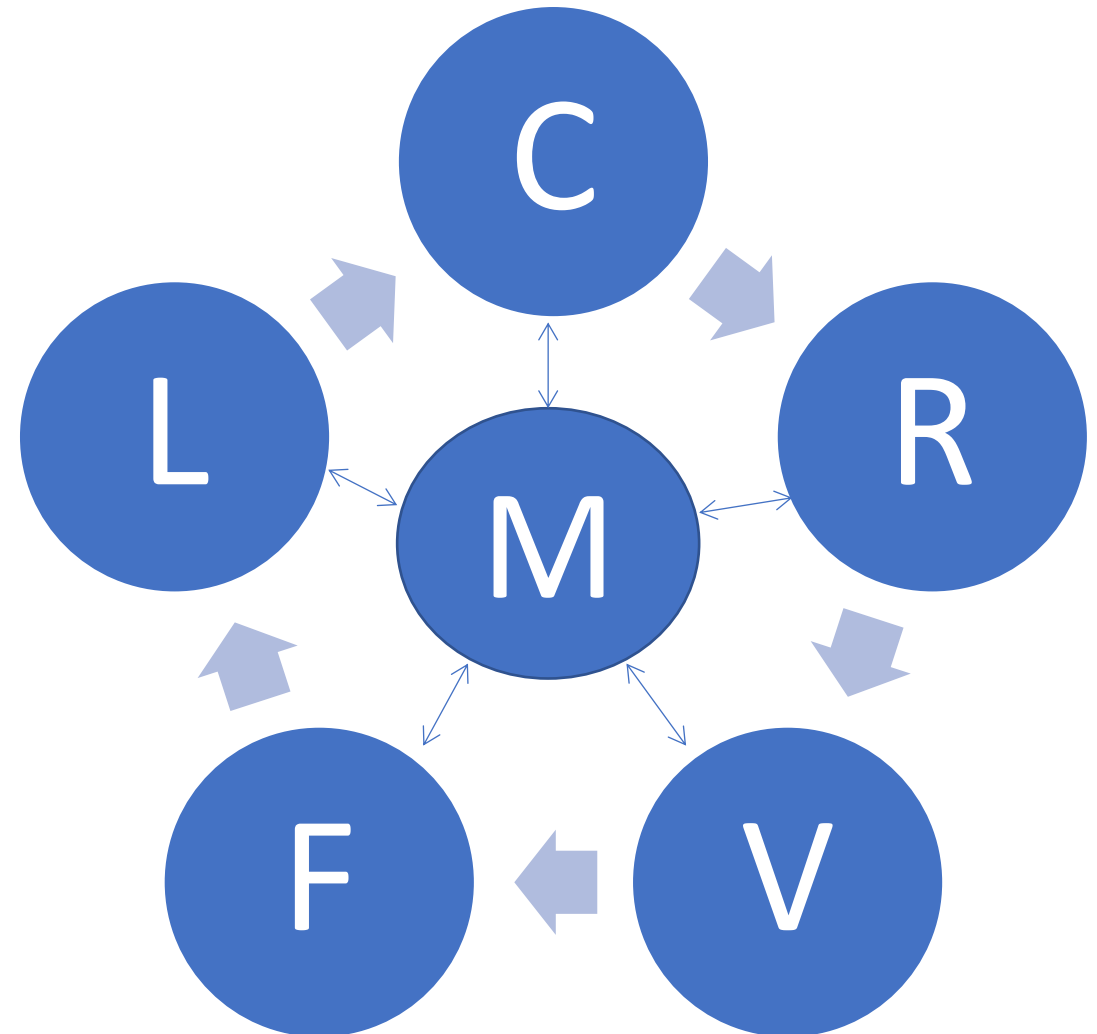
R : réglementation et normes

V : valorisation (campagne bio)

F : finances de l'organisation et des projets

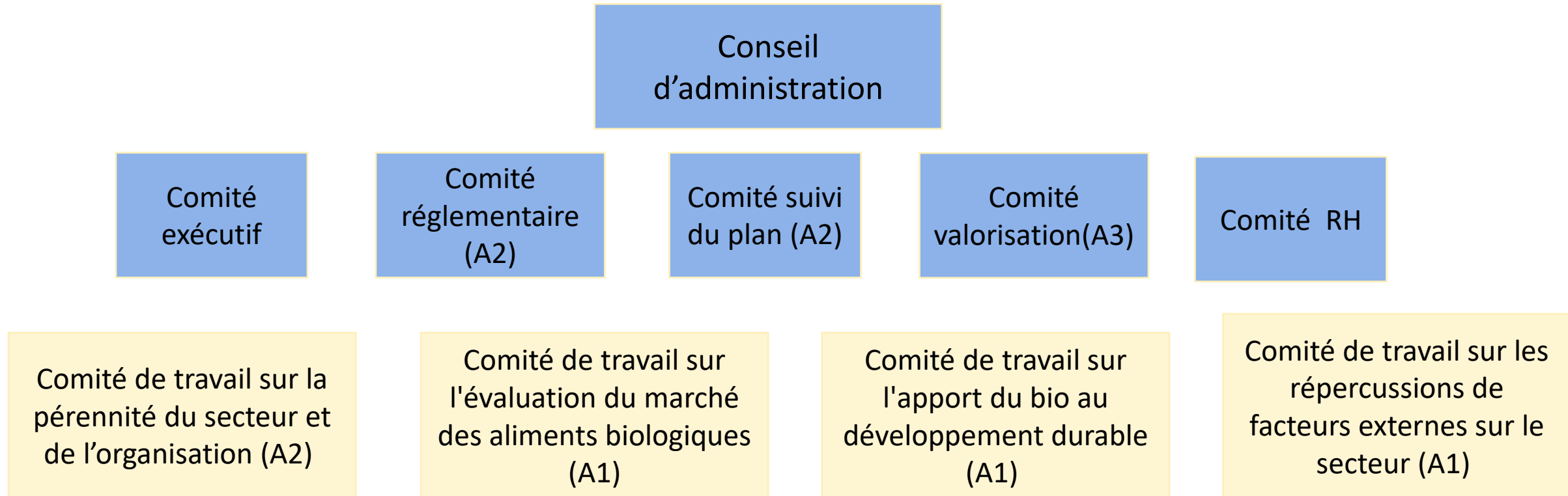
L : lobbyisme (besoins collectifs)

M : membership



# Mandat de l'organisation

## Schéma des comités de travail de la Filière



## Réalisation

Le présent plan de développement est une réalisation de la Filière biologique du Québec et ses partenaires.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026.

Québec 

# Plan de développement du secteur biologique

## Table des matières

1. Environnement d'affaires
2. Processus de consultation
3. Vision et valeurs de développement du secteur
4. Axes, cibles et stratégies prioritaires
5. Mise en œuvre



# 1. Environnement d'affaires

Demande en croissance dans le monde, mais offre fragilisée au Canada



Avantage comparatif québécois encore plus évident



Fenêtre d'opportunité pour le Bio dans la *Politique bioalimentaire 2025-2035*



Forte cohésion des chaînes de valeur au Québec



Leadership québécois et soutien public adapté



## 2. Processus de consultation



Juin 2025 : Lancement de la démarche de planification



Octobre 2025 : Consultation en ligne (85 réponses)



Octobre 2025 : Axes de développement et cibles stratégiques



11 nov. 2025 : Journée de réflexion stratégique (35 personnes)



Décembre 2025 : Phase de validation du plan de développement



## 3. Vision et valeurs de développement

### **Vision du secteur**



Le secteur biologique du Québec est reconnu pour son leadership en développement durable, sa contribution remarquable à la vitalité des régions ainsi que son apport à la santé des individus, grâce à la qualité de ses produits à haute valeur environnementale.

## 3. Vision et valeurs de développement

### Valeurs du secteur



La démarche de planification stratégique a permis de revisiter les valeurs du secteur en tenant compte des facteurs suivants :

- sa grande capacité d'innovation;
- le développement d'une concertation efficace avec ses partenaires;
- la reconnaissance de sa contribution à la prévention en santé;
- son leadership en développement durable;
- une équité commerciale entre les partenaires;
- la confiance dans l'intégrité de ses produits;
- le rayonnement régional de ses activités.

### 3. Vision et valeurs de développement

#### À titre indicatif :

Lors de l'exercice de consultation, les valeurs concernant le **leadership en développement durable et l'équité commerciale** ont été évaluées comme étant deux valeurs qui devraient guider particulièrement les destinés du secteur pour les quatre prochaines années.



## 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies

Le Plan de développement du **secteur biologique québécois 2026-2030** comprend :

- 5 axes de développement
- 32 cibles stratégiques



# 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies

## Choix des axes de développement



Compétitivité des entreprises



Développement des filières sectorielles de production



Positionnement du Bio en développement durable (DD)



Connaissance des marchés (tactique et stratégique)



Valorisation et promotion des produits bios d'ici



# 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies

**Axes sur la compétitivité**  
*Cibles stratégiques*



Défi des changements climatiques



Résilience des cultures



Besoins communs et prioritaires en recherche



Environnement réglementaire et commercial



Modernisation et automatisation en transformation



## 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies

### VISION GLOBALE DU PLAN

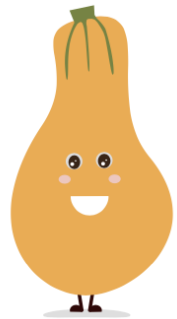
Une lecture rapide et transversale du plan de développement fait ressortir que :

- les axes 1 et 2 visent à consolider le développement des entreprises de production et de transformation ainsi que des filières sectorielles de production;
- l'axe 3 vise à quantifier l'apport du secteur biologique québécois au DD et à obtenir une rétribution financière en reconnaissance de l'importance de cet apport;
- les axes 4 et 5 visent à mettre en place les moyens et outils nécessaires à la valorisation des produits biologiques d'ici sur les différents marchés, et tout particulièrement auprès des consommateurs québécois.



## 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies

### Axe 1 – Productivité Indicateurs de résultats



- Nombre de projets de recherche appliquée lancés ou complétés



- Nombre de partenariats d'entreprises avec des centres spécialisés



- Nombre de pratiques adaptées aux changements climatiques



- Liste commune : besoins de recherche, transfert par secteur de production



- Nombre de projets de modernisation des entreprises de transformation



## 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies

### AXE DE DÉVELOPPEMENT CENTRAL DU PLAN

**Axe 3** - Reconnaissance du mode de production biologique en matière de développement durable (DD)

Cet axe de développement prévoit :

- une évaluation quantitative de l'apport du bio au DD;
- l'établissement de la valeur de la prime environnementale du bio;
- l'obtention d'une rétribution financière pour l'apport du bio au DD:
  - évaluer la pertinence d'une appellation réservée axée sur le DD au Québec;
  - documenter l'importance d'une rétribution des BSE de la part du gouvernement fédéral.



# 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies

## Axe 3 Cibles stratégiques



Assurer un suivi chiffré de l'apport du bio au DD



Établir annuellement la valeur de la prime environnementale à la production



Établir des mesures afin de reconnaître la contribution du BIO au DD



Évaluer la faisabilité d'un projet d'appellation réservée mode de DD



Déposer au gouvernement fédéral un projet de rétribution financière BSE



## 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies

### **NOUVEAUTÉ : AXE 2 – SOUTIEN AUX FILIÈRES SECTORIELLES DE PRODUCTION**

Pour la première fois, un plan de développement met en priorité la nécessité d'un soutien structuré aux filières sectorielles. Cette priorité fait d'ailleurs l'objet d'un sous-titre sur la page couverture du plan.

L'axe de développement sur le soutien aux filières sectorielles vise à :

- renforcer la concertation entre les acteurs des chaînes de valeur;
- à cocréer des stratégies adaptées aux réalités propres à chaque filière;
- à soutenir des projets sectoriels ciblés;
- à améliorer l'accès aux marchés, notamment les marchés institutionnels.



# 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies

**Axe 2**  
Cibles  
stratégiques



Favoriser la concertation entre les acteurs des filières sectorielles



Établir des liens de collaboration entre les filières sectorielles et les institutions



Contribuer à des projets sectoriels (marchés, valorisation et adaptation aux normes)



Miser sur le réseautage, le partage d'informations et de bonnes pratiques d'affaires



Déployer des campagnes de valorisation adaptées aux filières sectorielles



## 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies

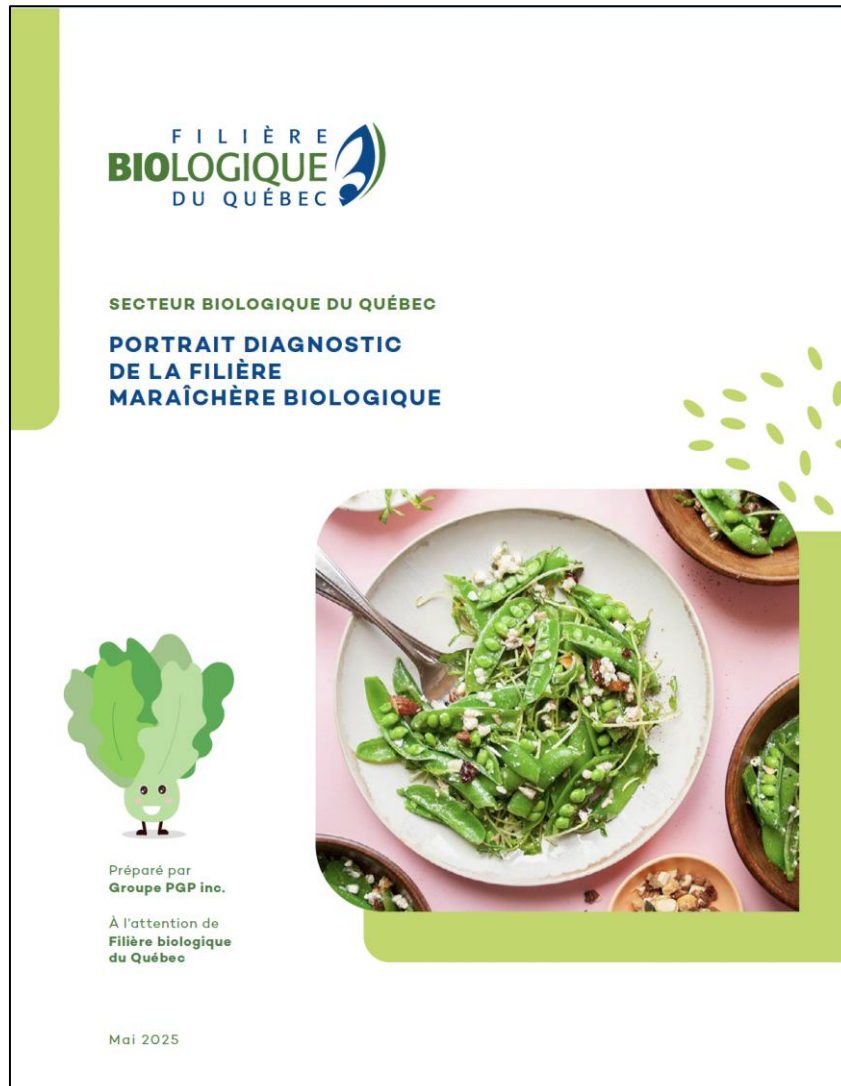
### **NOUVEAUTÉ : AXE 2 – SOUTIEN AUX FILIÈRES DE PRODUCTION SECTORIELLES**

À la demande du MAPAQ, la Filière biologique vient de terminer un exercice qui visait :

- à établir un portrait diagnostique des cinq grandes filières de production;
- à dégager les principaux enjeux de développement pour chaque maillon de chacune de ces filières.

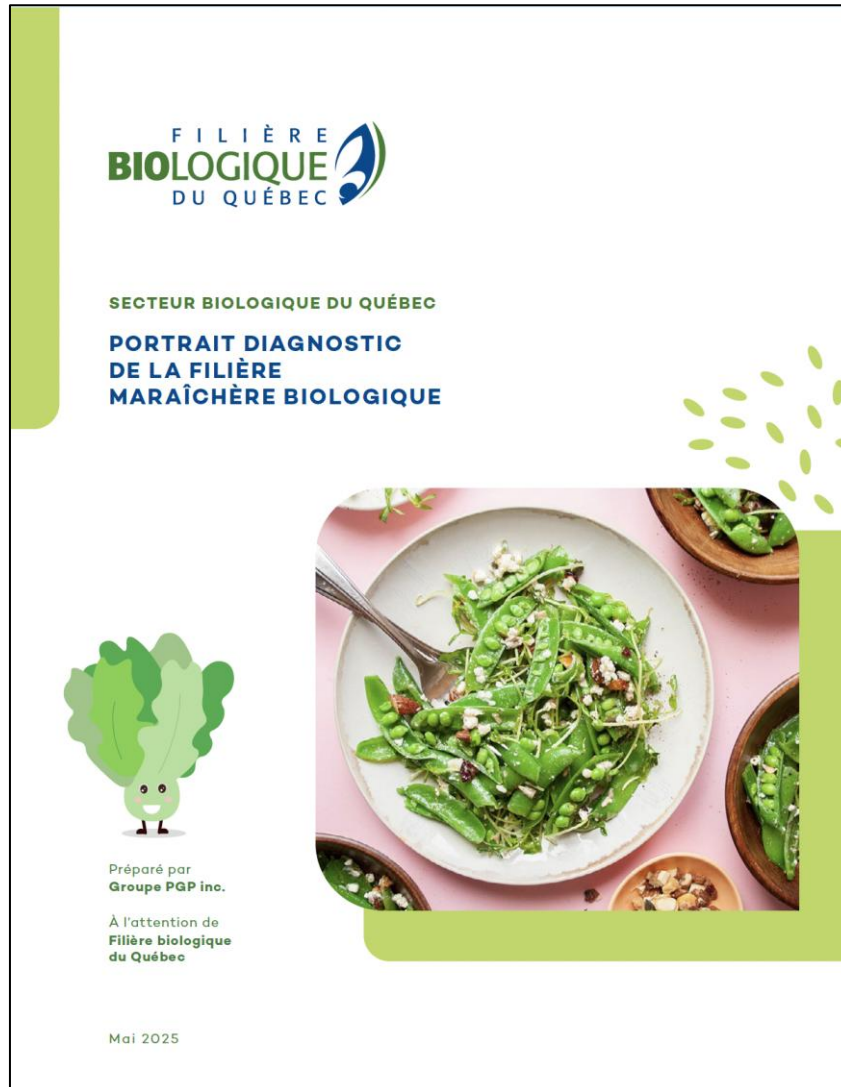
Les partenaires ont exprimé clairement le besoin de se concerter davantage afin de partager des réalités communes et de faire ainsi progresser le développement de leurs secteurs respectifs de production.

## 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies



- Reconnaissance de l'apport du secteur au développement durable
- Concurrence des produits américains et mexicains
- Baisse de la demande pour les paniers bios
- Programme d'assurance-récolte adapté et défis sur les plans technique et agronomique
- Maintien de la qualité et de la fraîcheur
- Accès aux tablettes des magasins québécois
- Accès au marché institutionnel québécois
- Inflation et coût des aliments
- Qualité de la gestion des produits en magasin
- Valorisation des produits aux consommateurs

## 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies



Selon les personnes consultées, une stratégie concertée de développement de la filière maraîchère biologique au Québec s'impose, puisque les nombreux défis du secteur ne pourront être relevés qu'à partir d'une démarche collective.

De plus, cette stratégie devrait être articulée autour d'une vision basée sur la productivité, l'efficacité des entreprises et une grande connaissance des marchés domestiques et d'exportation.

## 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies

### ACCENTUATION DES ACTIVITÉS

### AXE 5 – VALORISATION DU SECTEUR ET DES PRODUITS

L'axe 5 du plan vise à accroître la visibilité et la reconnaissance des produits biologiques québécois auprès des consommateurs, notamment par le biais des activités de QuébecBio.

Chez QuébecBio, on veut continuer à mettre en place des façons d'inciter les consommateurs québécois à faire entrer graduellement l'alimentation biologique dans leur mode de vie (recettes, rabais, sources d'approvisionnement et nouveaux produits).

On veut porter à l'attention des consommateurs que le fait de choisir des produits biologiques québécois n'est pas seulement un choix alimentaire, mais constitue un investissement collectif dans l'environnement, la santé et l'économie des régions.



# 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies

**Axe 5**  
Cibles  
stratégiques



Faire valoir des façons de s'alimenter bio de façon économique



Concentrer les activités annuelles de communication sur trois périodes ciblées



Décliner les activités de promotion jusqu'aux tablettes des magasins



Augmenter les partenariats de QuébecBio pour des campagnes génériques



Associer des entreprises à des campagnes ciblées de valorisation de produits



## 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies

### **AXE STRATÉGIQUE ET TACTIQUE - AXE 4 – CONNAISSANCE DES MARCHÉS**

L'axe de développement 4 du plan vise :

- à renforcer la connaissance des marchés, tant au Québec qu'à l'exportation;
- à soutenir les décisions tactiques et stratégiques des entreprises et des filières sectorielles.

Cet axe met l'accent sur l'analyse des marchés sectoriels, institutionnels et internationaux, ainsi que sur une meilleure compréhension des comportements des consommateurs.



# 4. Axes de développement, cibles stratégiques et stratégies

**Axe 5**  
Cibles  
stratégiques

Suivre et analyser l'évolution du marché global des aliments biologiques

Analyser les marchés des filières sectorielles québécoises

Améliorer l'accès au marché des HRI

Assurer une meilleure connaissance des marchés d'exportation



## 5. Mise en œuvre du plan

### Processus de mise en œuvre

- Approche collaborative, appuyée par des groupes de travail formés par axe de développement.
- Coordination assurée par la Filière biologique du Québec, sous la responsabilité d'un agent ou d'une agente de développement.
- Suivi et reddition de comptes structurés, incluant des rapports au conseil d'administration de la Filière et un rapport annuel présenté lors de l'assemblée générale.

Les résultats seront conditionnels aux ressources financières allouées et à l'engagement des représentants des filières sectorielles, des organisations en soutien, des pouvoirs publics et des entreprises.

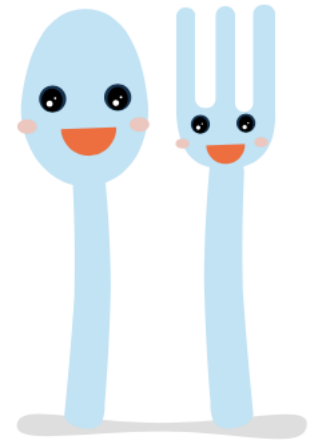


## 5. Mise en œuvre du plan

### Mise en œuvre du plan

La Filière biologique va mettre en place des comités de travail pour entreprendre la mise en œuvre du plan.

La réalisation du plan va dépendre, comme c'est toujours le cas, de la mobilisation des partenaires privés et publics.



# Conclusion

Avec ce plan, le secteur biologique québécois franchit une nouvelle étape : il veut faire reconnaître, chiffres à l'appui, sa contribution essentielle au développement durable.

De plus, pour la première fois, le plan vise à structurer un appui direct et adapté aux cinq filières sectorielles de production biologique (filière acéricole, filière des grains, filière maraîchère, filière des produits laitiers et filière des viandes).

Ce plan devrait également permettre aux partenaires de pouvoir compter sur des efforts de valorisation accrus des produits bios d'ici et sur une connaissance de nature stratégique des marchés domestiques et d'exportation.



**Merci**

